

François, le dernier seigneur, n'émigra pas mais il eut à endurer les pires tracasseries du régime révolutionnaire ; il parvint à les traverser et se retrouva maire du village de 1800 à 1847. Il fut aussi le dernier qui y décéda, les nécessités l'avaient obligé à vendre en détail ses propriétés, seul le château lui restait, les créanciers le firent mettre en vente aussitôt son décès. Quant au nom, il disparut de la région en la personne de sa bru, qui veuve, tint les bureaux de poste de Vailly et de Braine.

Bernard ANCIEN.



CHAUDUN

La Croix des Amoureux

Chaudun eut autrefois de nombreux calvaires ; l'un, parfois qualifié de « Belle croix », se trouvait près de la grande mare, il avait été rétabli en 1768 par le fermier Bellard. — La croix Saint Georges, en l'honneur du patron de la paroisse, se trouvait à l'angle nord-est du terroir. — La croix de Cravençon était à mi-chemin entre le village et cette ferme. — La croix de Fer sur la route de Paris, ainsi que la croix du Suisse plus loin, vers Missy.

On ne saurait dire quand disparurent ces édifices, mais il en est un autre qui, seul, a été redressé vers 1935-36 et ce fut en considération de sa dénomination profane, aucune intervention dévote ne s'étant manifestée dans cette réalisation.

La Légende du Calvaire

Lors de cette restitution, M. Bertonière, maire de Chaudun, a fait marquer le vocable singulier : « Croix des Amoureux » sur la traverse de la croix et, quand d'aventure un curieux se renseigne, voici le drame qui lui est rapporté :

Deux garçons aimaient la même fille. Soucieux d'une possession exclusive ils décidèrent d'en appeler au sort par les armes. La rencontre se produisit en cet endroit et, d'un œil-de-bœuf ouvert dans un pignon voisin, la belle en prière en suivait les péripéties.

Si elle avait un préféré, on ne le sut pas, mais ce qu'il advint,

c'est que les deux rivaux s'embrochèrent, et qu'on les inhuma sur le terrain.

M. Luguet (1) s'est proposé de dater cet événement en racontant la dispute de deux officiers de la suite du maréchal de Hocquincourt qui se battirent en duel aux abords de la ferme de Cravençon vers 1652. J'en serais volontiers resté à cette précision si le hasard ne m'avait mis dans les mains le titre des biens de la cure, rédigé en 1533. Or ce titre désigne déjà le « Carrefour de la Croix des Amoureux ».

Il est toujours insuffisant de se fier aux rapports oraux ou de simple tradition, l'on se doit toujours de rechercher des témoignages plus anciens. Sur le sujet qui nous intéresse, il n'en est qu'un à ma connaissance, il remonte à 1770 environ et se trouve dans les Mémoires de Cabaret.

« Il existe (écrivait le chanoine) au village de Chaudun, une croix antique qu'on nomme la Croix des amoureux. C'est encore aujourd'hui un problème, si son nom est une fable ou une vérité ; mais la tradition est qu'un garçon et une fille de riches laboureurs de ce lieu s'aimaient éperdument, et que, n'ayant pu parvenir à s'épouser par l'opposition mutuelle des pères et mères, ils moururent l'un et l'autre de langueur, le même jour, et furent inhumés dans le même tombeau.

« Le mausolée existe encore aujourd'hui et représente une bierre à deux chevets, couverte d'une seule pierre bombée en forme de voûte. Son antiquité la fait présumer des premiers siècles de l'Église. Maintfois, et par curiosité, l'ouverture en fut faite, notamment en ma présence par M. Breton prieur du lieu en 1750, mais il n'y fut rien trouvé, pas même des ossements ».

Et le chanoine, antiquaire averti de son temps, datait en marge de son manuscrit le monument funèbre de l'an 700 environ.

Pour ce qui est de la légende, il avait pu se renseigner aux meilleures sources : son père était bailli de Chaudun, son frère avait épousé en 1752 la nièce de maître Louis-Gérard de Larzillièrre, gros laboureur et receveur de Chaudun.

On retiendra que suivant la version Cabaret, il n'est plus sujet de jouvenceaux belliqueux, mais simplement d'amants, sortis de l'aristocratie de labour, la seule que jamais connut Chaudun, d'amants dont l'idylle contrariée a un dénouement cette fois plus touchant, thème assez ancien et assez commun dont les meilleures transpositions se sont traduites par les romans de Tristan et Iseult, de Roméo et Juliette.

(1) Bull. Sté Archéol. Soissons, 4^e sie, T. VI, p. 568.

Le Calvaire, repère de voirie

Tombeau et calvaire étaient à la croisée de deux chemins de vicomté, ils étaient en plus au point de jonction d'autres artères bien abandonnées à présent : au Nord, les chemins de Soissons, de Ploisy et de Chazelle ; au Sud, ceux de Vierzy et de Vauxcastille.

A diverses époques le calvaire prêta son nom à ces routes. On trouve fréquemment dans le terrier de 1655 les désignations suivantes : Rue des Amoureux à Maison-Neuve, Chemin de Longpont à la Croix des Amoureux et Soissons, Chemin de la Croix des Amoureux à Soissons, et enfin Chemin des Amoureux de Chazelle et Berzy.

Chazelle et Berzy ainsi cités viennent nous faire demander s'il ne se trouve pas quelque corrélation avec la curieuse Coutume de Chazelle qui fut connue sous le nom de « Branté des amoureux ». On la criait aux enchères dans la chapelle de ce hameau, après vêpres le jour de Notre-Dame, ce qui devait attirer de nombreux jeunes gens.

Une série de plans d'arpentage nous a fait constater que jusqu'au XIX^e siècle la croix fut l'auxiliaire des cartographes. En 1655 la rue des Amoureux est le tronçon qui joint la croix au carrefour de la cense de Saint-Jean-des-Vignes. En 1783 le « chemin de la croix des amoureux » était le tronçon du chemin d'Oulchy, le joignant à la Grande-maison de l'abbaye Notre-Dame. La croix enfin, baptisa un canton du cadastre en 1850.

Tombeau et Tumulus

Le monument se trouvait hors du village, au bout d'une pièce de terre qui appartenait à la cure. Il était sur un tertre lequel venait obstruer le chemin sur une moitié de sa largeur. Un long escalier permettant d'accéder à la croix est marqué sur un plan de l'arpenteur Delettre de 1740.

Deux vieux tilleuls s'y trouvaient encore en 1914, et les enfants venaient à leur ombre s'ébattre sur le monticule. A 110 mètres de là, le long du même chemin de Longpont, le premier immeuble qui s'apercevait était l'ex-ferme de Saint-Jean, l'œil-de-bœuf pratiqué dans son pignon passait pour avoir été l'observatoire de la demoiselle le jour du drame.

Pignon, tilleuls et calvaire ont disparu dans l'ouragan de fer de 1918. Des travaux de voirie ont ensuite nivelé le tertre fort gênant pour la circulation, c'est alors que deux longues pierres apparurent à fleur de sol mais on ne s'attarda pas à les considérer. L'entrepreneur Périer en trouva l'utilisation, il ficha en terre leur côté taillé en toiture, et le plat opposé put servir de socle à sa croix de ciment rustique peint, on l'accompagna au devant d'un banc de même ciment offert au promeneur méditatif (1935-36).

Problèmes Archéologiques

L'archéologue en quête de sujets de topographie ancienne et de sujets funéraires ferait lui aussi son profit d'une halte à ce qu'on appelle maintenant le « Banc des amoureux ». Grattant la terre sous la croix, il retrouvera renversé le couvercle du sarcophage qu'avait connu Cabaret ; c'est un monolithe plus large à la tête qu'au pied, long de 2 m 25 et épais de 0 m 70, son dessus est façonné à deux versants, ses côtés sont décorés de sortes de fenêtres géminées. On serait tenté de comparer ce travail avec une « stèle-maison » gallo-belge fort allongée, travail fort ancien certes mais qu'il est difficile de dater, sa vision n'étant que partielle et aucune fouille sérieuse n'ayant été faite.

Les tombelles se rencontrent souvent à proximité des voies protohistoriques et le tertre des Amoureux était précisément à la croisée de deux vieilles voies : celle de Soissons à La Ferté-Milon par Longpont, et l'autre d'Est en Ouest qui se dévide en crête de plateau sans traverser d'agglomération depuis Muret jusqu'à Cœuvres. Ce sont deux chemins qui en 1655 avaient encore de l'importance, le premier était alors « vicomté de Soissons à Longpont », l'autre « vicomté d'Oulchy à Cœuvres » ce dernier avait à l'Est pour stations prochaines d'autres croix : de Vierzy, la Croix de Fourches et la Croix rouge à la hauteur de Villemontoire.

Les soucis de la culture ont arasé les tombelles, les dernières étaient toutes surmontées de calvaires : à Rhuis (Pierre hui-taine), à Limé (la butte des croix), à Saponay (Clos gallois). Dans la région, il ne semble résister aujourd'hui que la motte du « Calvaire » de Fère-en-Tardenois.

L'origine protohistorique du tertre de Chaudun pourrait donc s'admettre, et l'addition d'un cénotaphe mérovingien ou carolingien n'a pas lieu d'étonner, M. Édouard Salin a donné toute une série d'exemples identiques (2) qui expliquent que la mort appelant la mort, les Germains plaçant des leurs sur ces éminences pensaient qu'il s'agissait de tombes de héros, et qu'il était bon de reposer près d'eux.

Bernard ANCIEN.

Ces lignes ont été écrites en 1954. Les travaux d'extension de Chaudun viennent de modifier l'aspect de l'endroit. La croix a été déplacée et les vestiges de sarcophages dispersés.



(2) Ed. Salin : La civilis. Méroving. d'après les sépult..., 2^e partie, pp. 20-66.